01/ L'IFRECOR

L'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR) est la déclinaison française de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) initiée en 1995 par les États-Unis.

Dès l'origine, huit pays dont la France, se sont associés à cette initiative.

Deux décennies plus tard, le plan d'action est toujours suivi par plus de 80 pays sur la centaine comptant des récifs coralliens sur leur littoral.

La France a assuré à deux reprises le secrétariat de l'ICRI, de 1999 à 2000 et de 2009 à 2011. Elle se propose de l'assurer à nouveau de 2016 à 2018, en association avec un état du sud.

En 1999, la France a décidé de mettre en place sa propre initiative nationale, l'IFRECOR, sur décision du premier ministre. L'initiative française est placée sous la co-présidence des ministres chargés respectivement de l'Écologie et des Outre-mer.

L'IFRECOR agit pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés (herbiers, mangroves) des Outre-mer français.

Instance collégiale, l'Initiative réunit des parlementaires, des représentants des Outre-mer français, des représentants des ministères concernés, des scientifiques, des socioprofessionnels et des représentants d'ONG.

L'IFRECOR est animée par un comité national composé de 38 membres et par un réseau de 8 comités locaux dans les territoires ultra-marins abritant des récifs coralliens: Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique, La Réunion, Mayotte, les îles Éparses (de l'océan indien), Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie française.
Saint-Barthélémy a souhaité récemment avoir son comité local.

DES PROGRAMMES D'ACTIONS QUINQUENNAUX

Tous les 5 ans, le comité national met en œuvre **un programme, décliné sur la base de 6 axes stratégiques structurant le plan cadre national d'actions, adapté en 2000 au comité national:**

Leur mise en œuvre opérationnelle prend la forme d'**actions transversales associant le niveau national et local** visant à améliorer les connaissances sur les récifs coralliens et les écosystèmes associés pour mieux renforcer leur gestion durable (actions TIT « Thèmes d'Intérêt transversal), et de **plans d'actions locaux** établis par et pour chaque territoire ultra-marin.

En parallèle, l'IFRECOR réalise un travail de fond sur le plan international. Elle diffuse les connaissances scientifiques et techniques françaises acquises sur les récifs coralliens, elle valorise la promotion des technologies et des savoir-faire français et favorise ainsi la participation des établissements publics, chercheurs et bureaux d'étude français dans les programmes internationaux de recherche et de gestion des récifs coralliens.

LES DATES CLÉS

1995 — Création de l'**ICRI** sous l'impulsion des États-Unis

1999 — Création de l'**IFRECOR sur décision du premier ministre**

2000 — **Décret créant le comité national et les comités locaux**
Adoption du plan cadre national d'actions
et du premier programme quinquennal de mise en oeuvre

2011 — Lancement de la **Palme IFRECOR**

2014 — Réflexion sur un **programme de mécénat**

2015 — Année anniversaire des **15 ans de l'IFRECOR**
Mise en œuvre de la **stratégie Mécénat**

2016 2020 — Adoption du **nouveau Programme Quinquennal**
Possible nouveau **secrétariat de l'ICRI** sous la responsabilité française

02/ LES ACTIONS DE L'IFRECOR

2.1. LES OBSERVATOIRES POUR UN SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ

L'IFRECOR participe à la mise en place et à la structuration d'observatoires et de réseaux de suivi des récifs coralliens, mangroves et herbiers dans les outre-mer français. La synthèse des résultats acquis par les suivis et sa diffusion vise à mieux connaître et comprendre les écosystèmes coralliens et leurs évolutions. Cela permet aussi, le cas échéant, d'alerter et orienter les mesures de gestion aux niveaux local, régional, national ou international. Aujourd'hui, tous les Outre-mer disposent d'un réseau de suivi de l'état de santé des récifs coralliens.

Les dernières publications du GCRMN (Global Coral Reef Monitoring Network - réseau mondial de surveillance des récifs coralliens de l'ICRI) sur l'état de santé des récifs coralliens dans le monde, incluant l'Outre-mer français, datent de 2008 pour un bilan mondial, avec un focus particulier porté en 2011 sur le Pacifique puis en 2013 sur les Caraïbes. En 2016, la fin de la phase 3 (2011-2015) de l'IFRECOR verra la publication d'un état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés français. Il permettra de faire le bilan des 15 années de suivis et de faire l'analyse de leurs évolutions. Pour la première fois, les herbiers et les mangroves seront inclus.

Par ailleurs, l'IFRECOR a mis en place un observatoire du changement climatique, qui participe à la valorisation des données collectées dans le cadre du suivi global des récifs coralliens et des écosystèmes associés.

Cet observatoire a vocation, à terme, à s'intégrer aux observatoires internationaux de suivi du changement climatique.

8 indicateurs clés ont été identifiés et validés par l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) après consultation des territoires et des spécialistes : la température des océans, l'état de santé des récifs coralliens, l'évolution du littoral, l'acidification des océans, l'évolution du niveau marin, les phénomènes extrêmes, l'évolution de la végétation côtière, des nappes littorales et des biseaux salés.

UNE ACTION DÉDIÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DEPUIS 2011, L'**IFRECOR A MIS EN PLACE UNE ACTION SPÉCIFIQUE DÉDIÉE À L'ADAPTATION DES ÉCOSYSTÈMES RÉCIFAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** ET PARTICIPE AUX TRAVAUX CONCERNANT LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION.
LA VALORISATION ET LA DIFFUSION DE CES TRAVAUX **SONT PRÉVUES AU NIVEAU DES DÉCIDEURS NATIONAUX ET LOCAUX AINSI QU'À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE CLIMAT PRÉVUE EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2015 À PARIS.** UN GUIDE SPÉCIFIQUE CONCERNANT LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES POLITIQUES ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT LITTORAUX A ÉTÉ RÉALISÉ ET SERA DIFFUSÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS À L'OCCASION DE LA COP21.

2.2. LA VEILLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Chiffrer la valeur des services rendus par la nature pour alerter les décideurs, évaluer les coûts de la dégradation, proposer des mesures compensatoires d'impacts négatifs ou d'indemnisation de préjudices : tel est l'enjeu des études socio-économiques sur les services écosystémiques. L'objectif des travaux de l'IFRECOR est d'augmenter la prise en compte des récifs coralliens et écosystèmes comme outil de développement économique pour les territoires et de travailler sur les séquences d'ERC (éviter-réduire-compenser) en milieu récifal.

2.3. LES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Les bénéfices des aires marines protégées (AMP) sur le maintien des écosystèmes et des ressources est maintenant démontré. L'IFRECOR appuie la mise en place d'un réseau national d'aires marines protégées dans les Outre-mer, favorise leur gestion efficace et collabore aux travaux sur l'évaluation de la gestion des AMP. La mise en place du Bien protégé sur le lagon de Nouvelle Calédonie et son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO a été le fruit du travail mené notamment par le comité local de l'IFRECOR.

2.4. ÉVALUATION ET SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ NATIONALE

En 2000, lorsque l'IFRECOR s'empare de la question relative à la connaissance de la biodiversité récifale ultramarine, les estimations de diversité spécifique pour l'ensemble des Outre-mer étaient d'environ 15 000 espèces récifales. Si cette connaissance progresse, elle reste encore limitée, compte tenu des difficultés d'exploration des milieux marins très étendus. Depuis le début de l'IFRECOR, les collectivités d'Outre-mer participent à l'effort d'accroissement de la connaissance et de mise à disposition du plus grand nombre. Les données sur les espèces sont souvent dispersées, en particulier sur le milieu marin.

L'IFRECOR a donc confié au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) le soin de réaliser l'inventaire des données de biodiversité des récifs coralliens et de les mettre en ligne sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

Aujourd'hui, grâce à l'IFRECOR, près de 25 000 espèces ultra-marines supplémentaires ont été répertoriées depuis 2011 et le travail est loin d'être terminé !

03/ LES RÉCIFS CORALLIENS, RICHESSE DES OUTRE-MER

Plusieurs études récentes* menées par l'IFRECOR, démontrent qu'au-delà de leur participation à la biodiversité marine, **les récifs coralliens et les écosystèmes associés (herbiers et mangroves) sont une source importante de revenus économiques pour les territoires.**
Ces études soulignent ainsi que les récifs coralliens, s'ils sont gérés correctement, contribuent au bien-être économique et social des populations par le biais de divers Biens tangibles.

1€
investi dans la réserve naturelle de Saint-Martin

=

2€
de valeur ajoutée pour l'économie locale

Revenus issus de l'activité de la pêche commerciale ou de loisirs, attraction touristique, protection des plages et du littoral, séquestration du carbone, bio-prospection, éducation… chaque année les récifs coralliens permettent de générer des millions d'euros au PIB des territoires ultra-marins et de réaliser des économies substantielles par la protection qu'ils assurent face à l'érosion côtière.

**Les résultats des différentes études sont en cours de parution avec les acteurs locaux et mettent en valeur l'importance des récifs pour l'économie locale et le développement de la collectivité. Une consolidation nationale de la valeur totale sera réalisée par l'IFRECOR fin 2015.*

100
millions d'€

FOCUS SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

À titre d'exemple, en Nouvelle-Calédonie, les récifs coralliens apportent chaque année jusqu'à **100 millions d'euros par an au PIB du territoire**.

AU PREMIER RANG, LA PÊCHE !

50 à 70
millions d'€

Une famille sur trois en Nouvelle-Calédonie pratique la pêche, qu'elle soit à des fins commerciales, plus informelle comme la pêche vivrière ou plus touristique comme la pêche de loisirs pratiquée à bord d'embarcations à moteur.

Par ailleurs, les récifs agissent comme sources de nutriments pour l'aquaculture, et sont aussi des producteurs importants pour les larves consommées par les principales espèces de thons, cibles de la pêche hauturière.
Chaque année la valeur financière totale de la pêche dépendante des écosystèmes coralliens en Nouvelle-Calédonie, est estimée entre 50 et 70 millions d'euros.

TOURISME ET LOISIRS : PLAISIR DES YEUX !

1650
emplois directs et indirects

Les récifs par leur beauté et leur rareté sont une attraction touristique majeure. L'inscription de six zones récifales sur la liste des biens naturels du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO a accentué l'attractivité des récifs coralliens.

Plongées, sorties d'observations sous marine, sorties en bateau... l'activité touristique liée aux récifs coralliens génère à elle-seule en Nouvelle-Calédonie **24 à 28 millions d'euros par an** et près de **1 650 emplois directs et indirects**. Au total, ce sont entre 80 000 et 100 000 touristes par an qui visitent ce bel archipel et font vivre grâce à leur présence l'ensemble du système touristique (hébergement, alimentation, transport, activités de loisirs etc.).

LA PROTECTION DU LITTORAL : ENJEU ÉCONOMIQUE ET HUMAIN

115 à 220
millions d'€ d'économie

Les écosystèmes coralliens participent à la préservation des littoraux. Véritables barrières naturelles, ils agissent comme des remparts contre les fortes houles océaniques, atténuent l'impact des tsunamis et réduisent ainsi l'ampleur des dégâts causés par ces phénomènes naturels.

En Nouvelle-Calédonie, **115 à 220 millions d'euros d'économie sont réalisés chaque année**. La commune de Nouméa est la grande bénéficiaire de cette protection avec des économies pouvant atteindre 145 millions d'euros.

BIO-PROSPECTION, RECHERCHE ET ÉDUCATION : UNE SOURCE DE REVENUS PRIMORDIAL, UN BIEN-ÊTRE POUR TOUS

0,5 à 4,5
millions d'€ d'économie

Les organismes vivant dans les récifs peuvent être à l'origine de nouveaux médicaments, de compléments alimentaires ou encore de base cosmétiques.

Si un point d'honneur est mis pour la préservation de la biodiversité des écosystèmes coralliens, l'exploitation des nouvelles molécules valorisables induit chaque année le versement de royalties pour le territoire.

En Nouvelle-Calédonie, ce potentiel économique, non exploité pour le moment est estimé entre 0,5 et 4,5 millions d'euros.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Les mangroves et herbiers possèdent une importante capacité de filtration. Par leur réseau racinaire complexe, ils assurent la filtration des eaux, empêchant ainsi l'étouffement du récif à cause de la sédimentation. La mangrove agit comme un filtre naturel à l'embouchure des cours d'eau.

04/ LES RÉCIFS CORALLIENS DES OUTRE-MER UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

La France est le seul pays au monde à disposer de récifs coralliens dans 3 des 5 océans de la planète (Océan Atlantique, Océan Indien et Océan Pacifique). Avec ces 57 557 km^2 de récifs et lagons, l'outre-mer français abrite à lui seul près de 10% des récifs coralliens et 20% des atolls du monde !

Quatrième pays au monde pour ses récifs coralliens après l'Indonésie, l'Australie et les Philippines, la France a une responsabilité de premier plan en matière de préservation et de gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés (mangroves et herbiers).

En effet, les récifs coralliens sont, avec les forêts tropicales, les écosystèmes les plus riches et les plus productifs de la planète. Ils abritent une biodiversité exceptionnelle.

Outre leur beauté, les récifs coralliens rendent de nombreux services aux populations humaines: protection du littoral, source d'approvisionnement en nourriture, support de la bio-prospection médicale, cosmétique ou alimentaire et aussi attraction pour le tourisme et les loisirs... **Leur pérennité est essentielle.**

DES MENACES TOUJOURS PLUS PREGNANTES

Confrontés à de multiples menaces, les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves sont chaque jour un peu plus fragilisés.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le réchauffement des eaux de surface (1 à 3°) et l'acidification des océans sont deux phénomènes majeurs en cours qui risquent de s'accentuer avec les changements climatiques.

Les conséquences de l'acidification sont encore mal connues mais il est prouvé que l'augmentation de l'acidité de l'eau ralentit la calcification du squelette du corail.

Le réchauffement des eaux de surface impacte directement les coraux dont la croissance dépend d'un équilibre fragile en termes de température de l'eau, de salinité et de turbité. La perte des algues symbiotiques est à l'origine du blanchissement des coraux, allant jusqu'à leur mort lorsque le phénomène se prolonge.

La résilience de l'écosystème corallien est faible et la plupart des scientifiques considèrent que la rapidité du changement climatique pourrait diminuer leur capacité d'adaptation.

LA DESTRUCTION ET LA FRAGMENTATION DES HABITATS

L'urbanisation du littoral et les activités de loisir maritimes mal encadrées ont un impact direct sur les récifs coralliens. De plus, le lessivage des sols mis à nu par l'agriculture intensive et le défrichage accentue l'érosion et entraine ainsi une mise en suspension de particules terrestres qui recouvrent et étouffent, en aval, les récifs coralliens.

LES POLLUTIONS

Toute pollution sur terre a une incidence en mer, et donc sur les coraux. La pollution organique, issue du rejet d'eaux domestiques mal traitées, favorise le développement d'algues au détriment des coraux. Le rejet de pesticides ou d'herbicides dans le milieu naturel a un impact majeur sur les algues symbiotiques des coraux, nécessaires à leur survie.

LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES

La surpêche d'espèces comestibles diminue les stocks de façon drastique et le braconnage d'espèces menacées met en péril la biodiversité marine.

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

L'introduction d'espèces exotiques dans le lagon, par le biais de l'aquariophilie ou encore des vidanges incontrôlées des eaux de ballast, ainsi que leur développement au détriment d'espèces locales, bouleverse les équilibres biologiques naturels.

05/ LES 15 ANS DE L'INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS (IFRECOR)

En 2015, l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens fête son quinzième anniversaire. À cette occasion, **l'IFRECOR souhaite labelliser les activités liées à la protection et à la gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés, ainsi qu'à leur sensibilisation**.
Une attention particulière sera portée aux projets en rapport avec les changements climatiques, déclarés « grande cause nationale » à l'occasion de la Conférence des Parties (COP21) en décembre, à Paris.

1/ LABELLISER UNE ACTIVITÉ

Les collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements d'enseignement, centres de recherches, établissement publics, musées, fondations, ou encore organismes de gestion peuvent demander la labellisation d'une activité.

Pour bénéficier de la labellisation IFRECOR, il suffit d'**organiser une ou plusieurs actions** à but non lucratif, durant un ou plusieurs jours, **en faveur des récifs coralliens et de ses écosystèmes associés** (herbiers et mangroves).

2/ LES OBJECTIFS D'UNE ACTIVITÉ LABELLISÉE

- Sensibiliser aux enjeux liés à **la gestion et à la protection des récifs coralliens et écosystèmes associés** (mangroves, herbiers)
- Apporter des **solutions concrètes**
- Inciter à l'adoption de **comportements responsables**

Ces activités peuvent **cibler le grand public, les jeunes, professionnels, public interne, scolaires, collectivités et experts**.

Elles peuvent prendre la forme d'**actions pédagogiques, conférences, concours, expositions, projections de films ou encore édition de documents**.

3/ POURQUOI S'INSCRIRE ?

Pour une visibilité de l'activité au niveau national

- Présentation des actions ou manifestations en faveur des récifs coralliens et écosystèmes associés sur le site **www.ifrecor.com** qui référence l'ensemble des activités
- Les internautes peuvent alors prendre connaissance et participer aux projets
- Bénéficier des relations presse conduites par les ministères de tutelle de l'initiative
- Toute activité labellisée pourra porter le logo « 15 ans de l'IFRECOR » et bénéficiera d'outils de communication mis à disposition par l'IFRECOR

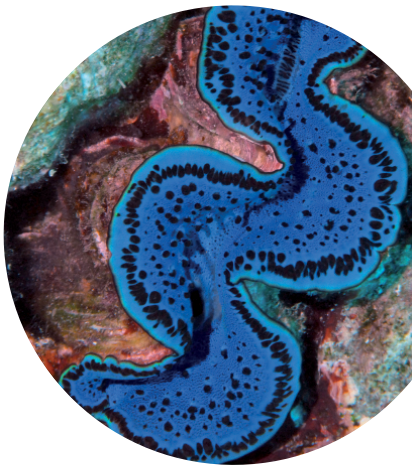

Formulaire d'inscription à compléter en ligne
Inscription possible jusqu'en juin 2016
Plus d'informations sur le label 15 ans : http://www.ifrecor.com/catalogue15ans.html
Contact labellisation «15 ans IFRECOR» : ifrecor15ans@ifrecor.com

ÉVÉNEMENTS DES 15 ANS DE L'IFRECOR

1er décembre 2015

Colloque IFRECOR - Les récifs coralliens et le changement climatique à destination des politiques
A l'initiative de M. Philippe Gomès, député de Nouvelle-Calédonie
En partenariat avec la Maison de la Nouvelle-Calédonie
Assemblée Nationale
Paris

Du 1er au 11 décembre 2015

A l'occasion de la COP21
Participation de l'IFRECOR dans les pavillons France, en partenariat avec l'UICN France
Accessible au grand public
21ème conférence mondiale climat Paris 2015
Paris Le Bourget

Du 8 au 11 janvier 2016

Exposition photo de tous les participants du concours organisée par l'IFRECOR, l'UICN et la FFESSM, soirée d'annonce des lauréats du concours et conférence sur les récifs coralliens
Salon International de la plongée sous-marine
Parc des Expositions - Porte de Versailles
Paris

Printemps 2016

Cérémonie de remise de la Palme IFRECOR
à destination des élus d'Outre-mer et des médias
19 novembre 2015
Ministère des Outre-mer
Paris

Autres manifestations en 2015

Dans le cadre de son année anniversaire, l'IFRECOR a organisé de nombreux évènements antérieurs :

Concours photo de la biodiversité sous-marine
à destination du grand public
en partenariat avec la FFESSM
du 1er septembre au 31 octobre 2015
Exposition des photos lauréats à venir lors du salon international de la plongée sous-marine
Paris

Exposition «Les récifs coralliens face au changement climatique»
en partenariat avec Labex Corail
Du 10 septembre au 8 novembre 2015
Aquarium Tropical de la Porte Dorée
Paris

Évènement Mécénat IFRECOR
24 septembre 2015
Aquarium Tropical de la Porte Dorée
Paris

3ème Colloque national sur les aires marines protégées
à destination d'experts et du grand public
organisé par l'Agence des aires marines protégées et le comité français de l'UICN
Présence et intervention de l'IFRECOR
Du 6 au 8 octobre 2015
Brest

Conférence à la découverte des récifs coralliens
à destination du grand public
10 octobre 2015
Aquarium Tropical de la Porte Dorée
Paris

Colloque sur les Outre-mer et le changement climatique
intervention de l'IFRECOR
20 octobre 2015
Parlement européen
Bruxelles

Exposition évènementielle à la découverte des récifs coralliens
à destination du grand public
octobre-novembre 2015
Façades extérieures du Ministère des Outre-mer
Paris

Séminaire mangrove
à destination des élus d'Outre-mer et experts
organisé par le Conservatoire du littoral, labellisé 15 ans Ifrecor
16 novembre 2015
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Les prochains événements 15 ans organisés en 2016 seront prochainement publiés sur le site Internet de l'IFRECOR :
http://www.ifrecor.com/catalogue15ans.html